
50 postes de professeurs des écoles supplémentaires dans l'académie de Toulouse

Le ministère de l'Education nationale a réparti entre les académies les 1 000 emplois de professeurs des écoles supplémentaires.

Cette répartition a été réalisée selon les critères suivants :

- le niveau d'encadrement de chaque académie et la variation attendue des effectifs d'élèves ;
- la difficulté sociale et scolaire, de façon à renforcer les académies qui y sont le plus confrontées ;
- la ruralité, de façon à aider les académies dont les territoires ruraux ont été mis en difficulté par la fermeture des classes.

Dans le cadre de cette répartition, l'académie de Toulouse bénéficie de 50 postes de professeurs des écoles supplémentaires à la rentrée scolaire 2012.

Une répartition départementale a été réalisée sur la base des critères utilisés au niveau national :

Ariège :	+ 4 postes
Aveyron	+ 5 postes
Haute-Garonne :	+ 13 postes
Gers :	+ 5 postes
Lot :	+ 6 postes
Hauts-Pyrénées :	+ 5 postes
Tarn :	+ 4 postes
Tarn-et-Garonne :	+ 8 postes
Total	+ 50 postes

Cette répartition n'est pas définitive ; elle sera proposée aux partenaires et discutée en Comité technique académique jeudi 28 juin 2012. Elle vous sera ensuite communiquée.

Contacts presse

Directeur de la communication : Michel-Paul Monredon
05 61 17 77 22 – 06 25 07 25 93 Courriel : com@ac-toulouse.fr
